

# LA LETTRE DU MAIRE n°3

Spéciale Epidémie de COVID-19 / 28 avril 2020



FRESNES  
SUR-ESCAUT

Durant la période de  
confinement, pour  
toutes vos questions :

NUMÉRO UNIQUE

 03 27 28 51 51

mairie@fresnes-sur-escaut.fr

Chères Fresnoises, Chers Fresnois,

Je reviens vers vous pour la troisième semaine dans le but de vous informer régulièrement sur les dispositions prises au niveau gouvernemental et déclinées sur notre commune.

Suite à de multiples remarques, cette lettre sera dorénavant déposée par les élus dans votre boîte à lettres. En effet, jusqu'à présent, elle était diffusée sur la page Facebook de la ville et envoyée par courrier postal aux personnes âgées de plus de 65 ans. Notre organisation nous permet désormais de diffuser la version papier à l'ensemble des habitants en toute sécurité.

Nous abordons maintenant une deuxième phase dans la gestion de cette crise sanitaire avec le déconfinement progressif annoncé pour lequel nous recevons les informations au compte-gouttes, comme pour la première période. Informations parfois contradictoires qui laissent place à beaucoup de questions, y compris pour l'équipe municipale. **Nous serons donc le plus réactifs possible dans nos informations mais, encore une fois, lorsque nous serons certains de la validité des annonces qui sont faites.**

Les conditions de réouverture des écoles, des magasins, des activités périscolaires, des centres de loisirs, des clubs sportifs et de loisirs ne nous sont pas encore parvenues.

Nous travaillons actuellement sur un retour à l'activité des services municipaux dits non prioritaires. Et même si les portes de la mairie sont fermées depuis le début du confinement, l'activité communale se poursuit. Nous continuons à répondre à toutes vos questions et assurons une veille sanitaire auprès des plus fragiles notamment par l'intermédiaire de notre CCAS qui assure pleinement cette mission au quotidien.

Nous souhaitons pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions et surtout dans les conditions de sécurité sanitaire essentielles pour tous, agents et usagers. Bien évidemment, les modalités d'accueil seront adaptées à la situation épidémique. **C'est la patience et l'indulgence de chacun qui nous permettra d'arriver sereinement au terme de cette période compliquée.**

Soyez assurés que le souhait de l'équipe municipale est de vous accompagner au plus proche de vos préoccupations quotidiennes et qu'il vous est toujours possible de nous contacter en passant par le numéro unique mis en place depuis le début de la crise ou par le biais des différents supports numériques (site internet, application, Facebook).

Valérie FORNIES  
Maire de Fresnes-sur-Escaut

## RÉOUVERTURE DES COMMERCES

Afin de soutenir notre tissu commercial, nous nous sommes rapprochés de chaque commerce pour vérifier qu'ils aient élargé aux dispositifs d'aides mis en place par l'Etat, la Région, notre Agglomération Valenciennes Métropole et la Chambre du Commerce et de l'Artisanat. **Normalement, la reprise pour la majorité d'entre eux devrait se faire le 11 mai prochain et la Mairie mettra à leur disposition une dotation de masques et du gel hydroalcoolique pour les clients de passage.**

## DÉCHETTERIES ET ENCOMBRANTS

Il aura fallu être un peu patient mais l'ensemble des services concernant les déchetteries, les déchets verts et encombrants est de nouveau mis en place. **Toutes les informations utiles sur [www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr).**

## POLLUTION DANS L'ESCAUT

Nous avons appris une pollution de l'Escaut préoccupante, je vous confirme que nous nous mettons en rapport avec les instances compétentes via notre Communauté d'Agglomération pour suivre l'évolution de la situation.

## RAPPEL : BRUITS GÊNANTS

**Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage**, de jour comme de nuit. Les appareils domestiques bruyants, comme les outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

## POINT D'ÉTAPE SUR LES MASQUES

Les masques à usage unique commandés par la commune viennent d'être partiellement reçus. Ils seront essentiellement dédiés aux services municipaux pour assurer leurs missions quotidiennes et aux commerces lors de la reprise de leur activité.

**La grande opération « Un masque pour un Fresnois » a débuté** et nous serons à même d'indiquer les délais et les modalités de distribution la semaine prochaine. Merci à la cinquantaine de volontaires et au Centre Socioculturel pour la mobilisation qui porte les valeurs de solidarité si importantes dans ces moments difficiles. Vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter le centre Socioculturel au 07 62 54 81 11.

La Région, qui s'est engagée sur la livraison d'un masque par habitant, nous a demandé vendredi dernier les éléments concernant notre population. A réception, nous vous indiquerons également les modalités de distribution.

## COMMÉMORATIONS - FESTIVITÉS

La commémoration du 8 Mai que nous souhaitons pouvoir faire en invitant l'ensemble du Conseil Municipal devra se faire en comité très restreint selon les recommandations du Préfet, M. Lalande. Seules 4 à 5 personnes pourront aller déposer une gerbe et se recueillir. Cette cérémonie sera retransmise en direct sur Facebook.

**Les cérémonies ne peuvent toujours pas se dérouler et la traditionnelle remise des Médailles du Travail du 1er Mai, ainsi que la cérémonie des Noces d'Or seront toutes les deux reportées sur le second semestre.**

## FÊTE DES MÈRES

Toujours dans le cadre des festivités qui sont nombreuses à cette époque de l'année, c'est à domicile que vous recevrez votre cadeau à l'occasion de la fête des mères. En effet, il est impossible de vous réunir comme chaque année dans la salle des sports. **Néanmoins, il nous semblait indispensable, tout comme nous l'avons fait pour les enfants à Pâques, de nous mobiliser pour offrir à toutes les mamans un cadeau pour l'occasion.**

Pour la bonne organisation de cette action, nous demandons aux mamans de s'inscrire. Vous pouvez le faire en ligne depuis notre site internet, depuis notre page Facebook ou en **remplissant le bon d'inscription ci-dessous et en nous le faisant parvenir par courrier avant le 9 mai 2020.**

## BON D'INSCRIPTION POUR LA FÊTE DES MÈRES 2020

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

**Afin de bénéficier du cadeau de fête des mères**, vous vous engagez à être en mesure de présenter votre livret de famille sur demande lors de sa distribution ainsi qu'un justificatif de domicile.